

**SECTEUR 4. ROUTE DE PLOURAC'H**



Au niveau des entrées nord-ouest de la commune, le site est destiné à accueillir un nouveau programme de logements.

Au vu de la localisation du site et des points de vues sur l'église, que ce soit au niveau de la route de Guellec ou la route de Plourac'h, les futures constructions doivent prendre en compte leur intégration dans le tissu proche et lointain.

L'accès aux futures habitations doit être transversal et relier les deux routes précédemment citées. Un aménagement sur la partie haute du site est à privilégier en cas d'urbanisation future du terrain plus au nord.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

<b>Superficie :</b>	0,32 hectare		
<b>Répartition :</b>			
100%	<b>Habitat</b>	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
<b>Densité :</b>	13 logements / hectare		
<b>Nombre de logement (min) :</b>	4		
<b>Nombre de logements sociaux (min) :</b>	0		
<b>Systeme assainissement privilégié :</b>	Individuel		
<b>Programmation estimée :</b>	2027-2030		